



SyMEA



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023

SyMEA

Syndicat Mixte Escaut et Affluents

Le SyMEA regroupe 15 intercommunalités comptant 372 communes. La dynamique à laquelle vous participez par l'intermédiaire de vos délégués permet de mener à bien des animations ambitieuses sur l'eau afin répondre aux enjeux et aux défis de la transition écologique et de l'adaptation au changement climatique.

C'est le 30 mars 2023, que le président de la République a présenté le Plan Eau et ses 53 mesures. Un an après, le dérèglement climatique impacte tout particulièrement la disponibilité et la qualité de la ressource aux quatre coins du pays. Le Nord-Pas-de-Calais enchaîne les inondations avec une mobilisation et un plan de résilience pour le territoire.

Depuis que je préside le Syndicat Mixte Escaut et Affluents, ce que je souhaite pour le territoire, c'est que chacun prenne conscience que la ressource en eau est fragile et que nous sommes tous acteurs et concernés à la fois. Ainsi, la sensibilisation à l'échelle du bassin versant coulerait de source.

Georges FLAMENGT
Président du SyMEA



SOMMAIRE

01	Présentation générale	p.4
02	Bureau communautaire.....	p.5
03	Conseil communautaire.....	p.6
04	Equipe du SyMEA	p.8
05	Missions du SyMEA	p.9
06	Qu'est ce qu'un SAGE?	p.18
07	SAGE de l'Escaut	p.19
08	SAGE de la Sensée	p.22

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

LA STRUCTURE

Le SyMEA est la structure porteuse des SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) de l'Escaut et de la Sensée.

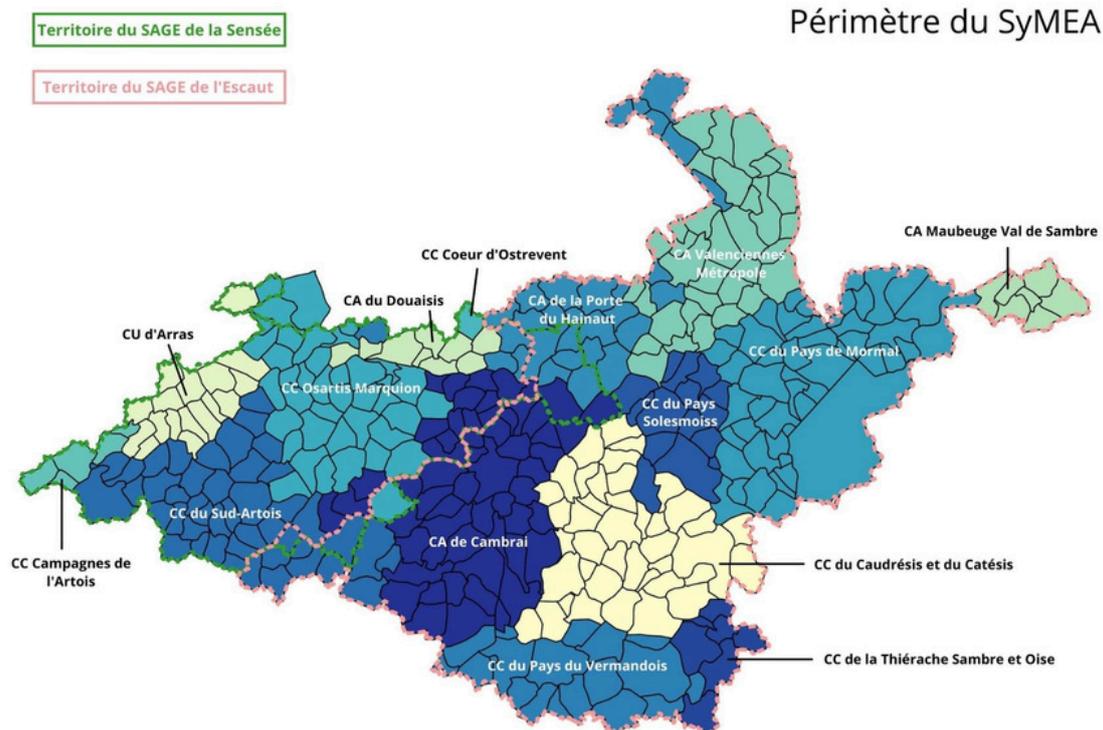
Le Syndicat Mixte de l'Escaut a été créé en 2014 pour porter le SAGE de l'Escaut qui nécessitait une structure porteuse. Il a ensuite été élargi en 2018 pour porter également le SAGE de la Sensée (initialement porté par l'Institution Interdépartementale pour l'aménagement de la vallée de la Sensée qui a été dissoute en décembre 2017). Il est alors devenu le Syndicat Mixte Escaut et Affluents : SyMEA

Le Syndicat Mixte Escaut et Affluents (SyMEA) est la structure sur laquelle se repose la CLE (Commission Locale de l'Eau) afin de coordonner les actions nécessaires à l'atteinte des objectifs définis par le SAGE de l'Escaut et le SAGE de la Sensée.

Le SyMEA est composé de 15 intercommunalités comptant 372 communes, pour une superficie totale de 2753.67 Km² représentant les territoires des deux SAGE.

Le SyMEA est administré par un comité syndical de 48 élus.

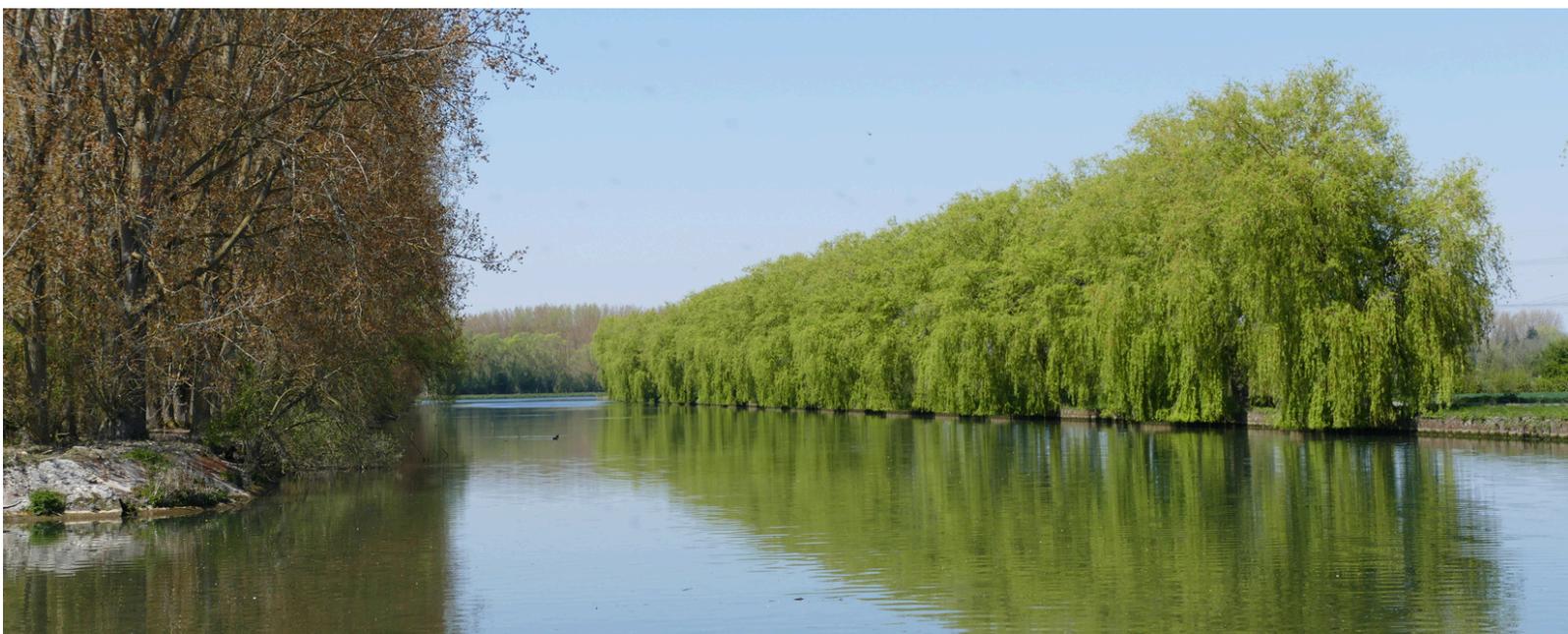
CARTE DU TERRITOIRE



BUREAU SYNDICAL

Le bureau syndical est composé d'un président, quatre Vice-Présidents et d'un secrétaire:

- M. Georges FLAMENGT, **Président Du SyMEA**
- M. Henri QUONIOU , **1er Vice-président, Finances**
- Mme Anne GOZE, **2ème Vice-présidente, Communication**
- M. Jean-Noël ROCHE, **3ème Vice-président, Relation avec les CLE**
- M. Michel VENIAT, **4ème Vice-président, SLGRI et relation avec les EPCI**
- M.Moise DENIZON, **5ème Vice-président, Relation Transfrontalières**
- M. Jean François DELATTRE, **Secrétaire du SyMEA**



CONSEIL SYNDICAL

Il est composé de 48 membres titulaires et de 48 membres suppléants.

Délégués du SyMEA

Titulaires	Suppléants
Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole	
Michael ANIERE Hervé BROUILLARD José DUBRULLE Maurice DESFORGES Anne GOZE Philippe GOLINVAL Philippe BAUDRIN Céline PLATEEL THUIN	Liliane ANDRE Véronique DUPIRE Raymond ZINGRAFF Sandrine LACHAUSSEE Joël GIRONDON Eric HENNIAUX Christophe HECHT Aurore COLSON
Communauté de Communes Thiérache Sambre et Oise	
Patrick DUMON	Jean-Pierre DEGARDEZ
Communauté de Communes du Pays Vermandois	
Moïse DENIZON Philippe RICOUR	Chrystelle LOCQUET Marcel LECLERE
Communauté de Communes du Coeur d'Ostrevent	
Jean SAVARY	Max BAILLEUL
Communauté d'Agglomération Caudrésis- Catésis	
Véronique GODELIEZ NICAISE Henri QUONIOU Michel HENNEQUART Bertrand LEFEBVRE André-Marie FORRIERE	Jean-Félix MACAREZ Pierre LAUDE Monique LESNES Jacques OLIVIER Frédéric BRICOUT
Communauté d'Agglomération Porte du Hainaut	
Michel VENIAT Jean-François DELATTRE Bernard LEBRUN-VENDERMOUTEN Michel QUIEVY Joëlle LEGRAND Ludovic ZIENTEK	Isabelle DENIZON Annie AVE DELATTRE Nicolas BOUCHEZ Eric BLONDIAUX Jean-François BURETTE Claude REGNIEZ

Communauté de Communes du Pays Solesmois	
Georges FLAMENGT Yvan BRUNIAU	Didier ESCARTIN Fernand KIK
Communauté de Communes Sud Artois	
Christophe DAMBRINE Sylvie MANECHEZ Sylvie BARBIER	Philippe LEFORT Jean Claude MAYEUX Danièle TABARY
Communauté d'Agglomération de Cambrai	
Guy COQUELLE Benoit VAILLANT Gilbert DRAIN Maryvonne RINGEVAL Yvette BLANCHARD Marie-Danièle CHEVALIER	Sylvie LABADENS Jacques DENOYELLE Pascal BRUNIAUX Yves MARECAILLE Daniel POTEAU Jean-Paul BASSELET
Communauté de Communes Osartis Marquion	
Alain YuX Jean-Noel ROCHE Annie LEMOINE	Pas de suppléants
Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre	
Michel DUVEAUX	Aurélie WELONEK
Communauté de Communes du Pays de Mormal	
Danièle DRUESNES Jean-Pierre MAZINGUE Jean-Baptiste GUIOT Dominique FONTAINE Valérie COCHEZ	Yohann LECERF Philippe SARRAUTE Jean-Marie COUSIN Patrick PIANA
Douaisis Agglo	
Nicole DESCAMP-VOTTIER Alain DUPONT	Jean-Paul FONTAINE Lisiane DUBUS
Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois	
Damien BRICOUT	Murielle ROUSSEL
Communauté Urbaine d'Arras	
Thierry SPAS Arnold NORMAND	Reynald ROCHE Patrick LEMAIRE

L'ÉQUIPE DU SYMEA



Audrey LIEVAL

Directrice du SyMEA et
animatrice SAGE Escaut
audrey.lieval@symea.net

Séverine RAMETTE

Animatrice SAGE Sensée
severine.ramette@symea.net

Jessica TACLET

Secrétaire administrative et
comptable du SyMEA
contact@symea.net

Marie PARENT

Chargée de communication
marie.parent@symea.net

Benjamin LUNVEN

SIGISTE
benjamin.lunven@symea.net

Catherine GLINEUR

Agent d'entretien

MISSIONS DU SYMEA

Les missions du syndicat Mixte définies dans ses statuts sont les suivantes:

1

Mission de structure porteuse de l'élaboration et de la mise en œuvre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de l'Escaut en application des décisions issues de la Commission Locale de l'Eau du SAGE de l'Escaut

Le syndicat mixte constitue le support institutionnel de la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE de l'Escaut et du SAGE Sensée. A ce titre, il assure, en mettant en œuvre les décisions de la CLE :

- la mission d'animation des SAGE en tant que secrétariat administratif et technique de la CLE,
- la maîtrise d'ouvrage des études nécessaires à l'élaboration des SAGE,
- la conception des supports de communication des CLE et de promotion des SAGE pour informer et sensibiliser les maîtres d'ouvrage locaux et le public
- le suivi de l'élaboration et de la mise en œuvre des SAGE par la conception et la mise à jour d'un tableau de bord.

2

Mission de coordination des actions sur le bassin versant et de conseil auprès des intercommunalités et des communes

Le syndicat mixte joue un rôle de moteur et de coordination des actions des collectivités locales afin de favoriser la prise en compte par celles-ci des enjeux de protection de l'eau et des milieux naturels tout au long de l'élaboration et de la mise en œuvre des SAGE de l'Escaut et de la Sensée. Pour cela il:

- peut, dans un souci de cohérence, être associé aux opérations et actions menées par les collectivités locales du bassin versant, en matière de gestion et d'utilisation de la ressource en eau, des milieux aquatiques et des zones humides ;
- assure le conseil, l'appui technique et juridique, sur demande des collectivités ;
- facilite et promeut les réseaux d'échanges ;

3

Mission de maîtrise d'ouvrage pour :

- Les travaux d'aménagement et de gestion des eaux, relevant de la solidarité de bassin :
- Le syndicat mixte peut décider, au cas par cas, de prendre en charge les travaux relevant de la solidarité de bassin en vertu d'un mandat de maîtrise d'ouvrage d'opération structurante présentant un intérêt de bassin.
- **Les opérations d'amélioration des connaissances :**

Le syndicat mixte peut créer sous son autorité des réseaux de mesure, d'observation et de suivi (qualité des eaux, milieux...) dans un objectif d'amélioration des connaissances et d'information.

4

Mission de coopération inter-SAGE

Le syndicat mixte s'investit afin de faire émerger une coopération avec les structures porteuses des SAGE limitrophes (Scarpe, Sensée, Sambre, Haute Somme et Somme Aval et Cours d'eau côtiers).

5

Mission de coopération transfrontalière

Le syndicat mixte s'investit afin de faire émerger une coopération transfrontalière pour l'aménagement et la gestion des eaux du bassin de l'Escaut avec les structures belges et néerlandaises correspondantes.

Le Syndicat Mixte de l'Escaut a aussi été chargé du portage de la Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation Escaut-Sensée (SLGRI), en collaboration avec la DDTM du Nord.

SITUATION ADMINISTRATIVE 2023

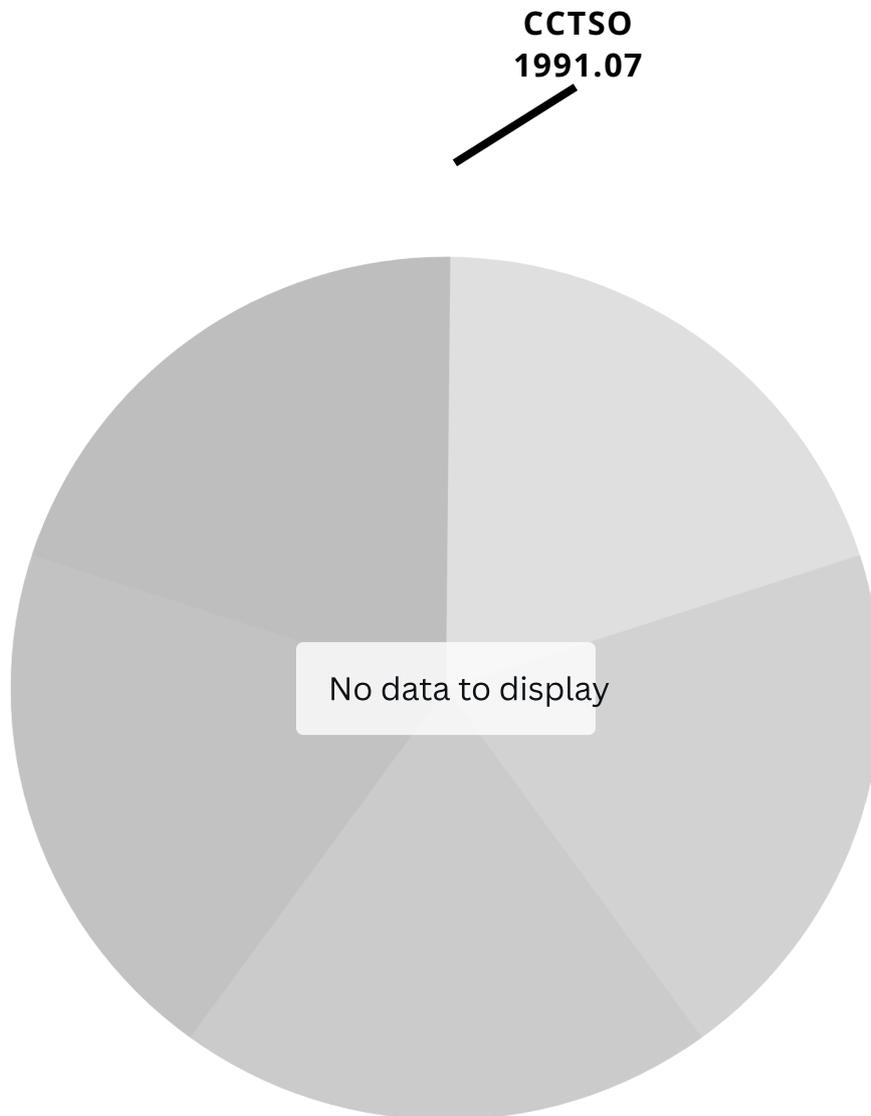
Le Syndicat est constitué des collectivités territoriales suivantes :

- La Communauté de Communes Thiérache Sambre et Oise
- La Communauté de Communes Pays du Vermandois
- La Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut
- La Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole
- La Communauté d'Agglomération du Caudrésis Catésis
- La Communauté de Communes du Pays Solesmois
- La Communauté de Communes du Sud Artois
- La Communauté de Communes Osartis Marquion
- La Communauté d'Agglomération de Cambrai
- La Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre
- La Communauté de Communes du Pays de Mormal
- Douaisis Agglo
- La Communauté Urbaine d'Arras
- La Communauté de Communes de Campagne de l'Artois
- La Communauté de Communes de Cœur d'Ostrevent

SITUATION FINANCIERE 2023

Les recettes 2023

Les Financement par EPCI adhérentes



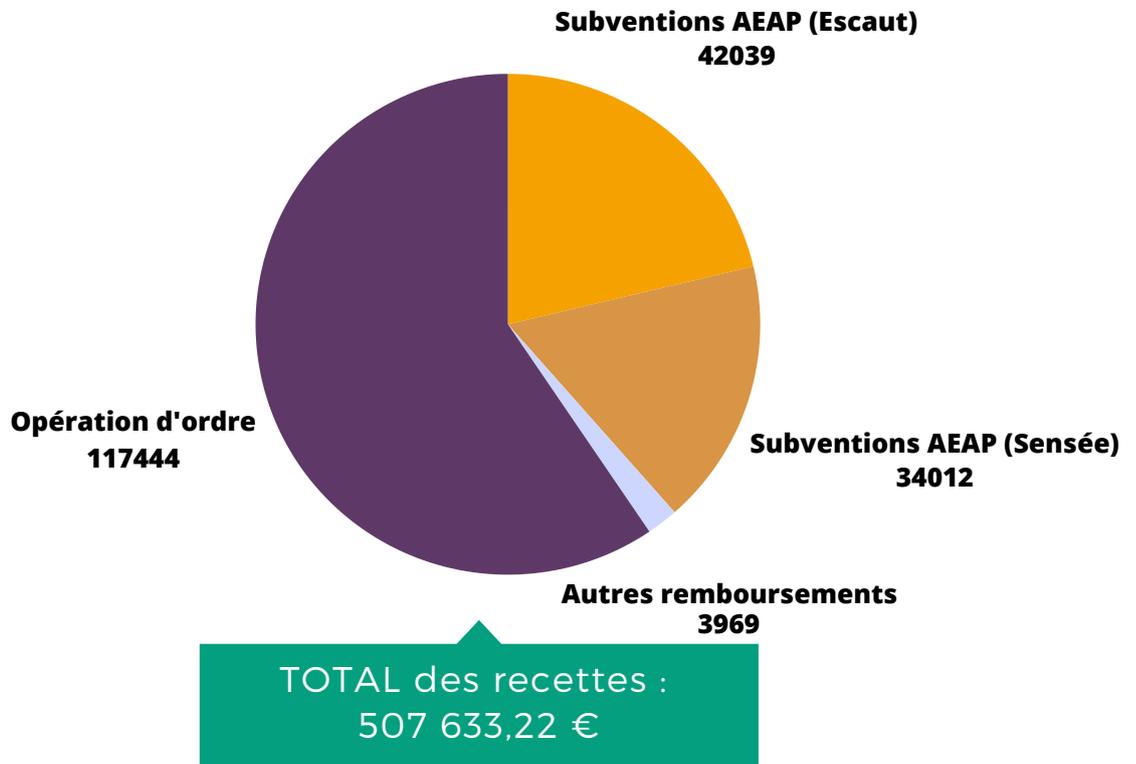
TOTAL

310 166.15 €

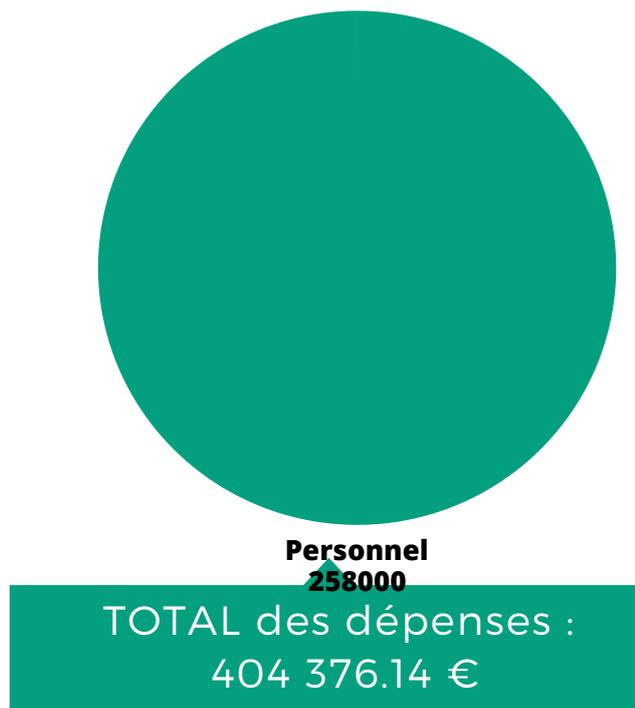
SITUATION FINANCIERE 2023

SECTION FONCTIONNEMENT:

Bilan des recettes:



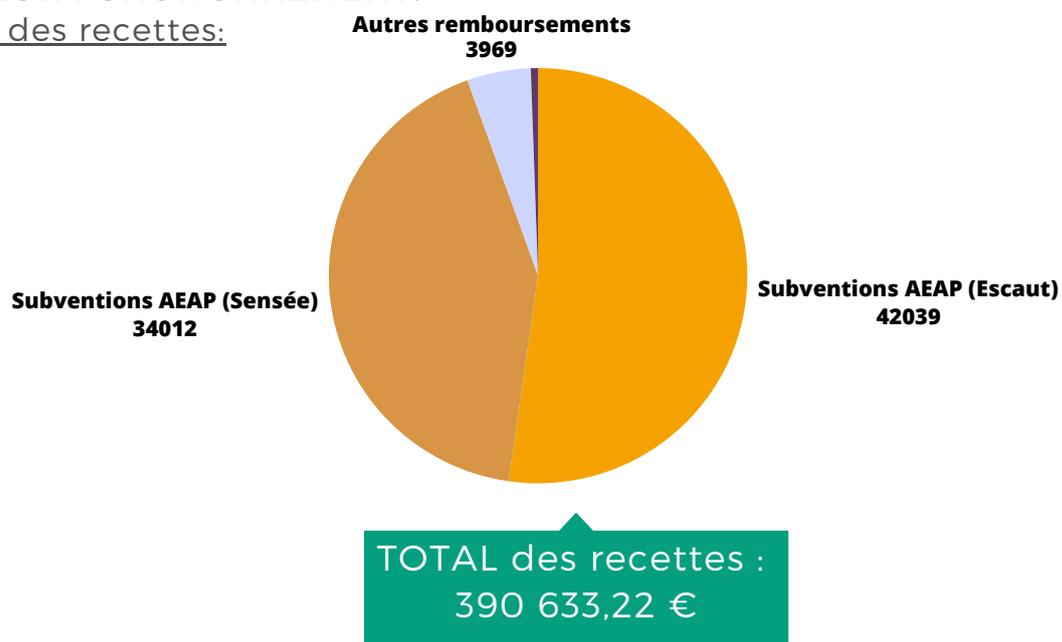
Bilan des dépenses:



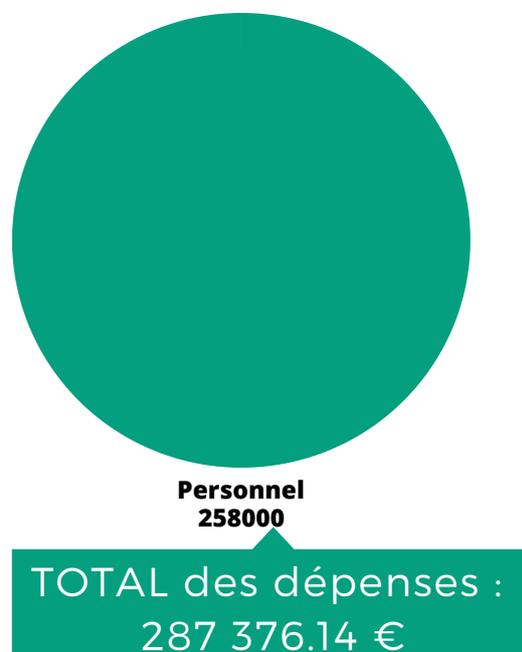
SITUATION FINANCIERE 2023 SANS LES OPÉRATIONS D'ORDRES

SECTION FONCTIONNEMENT:

Bilan des recettes:



Bilan des dépenses:



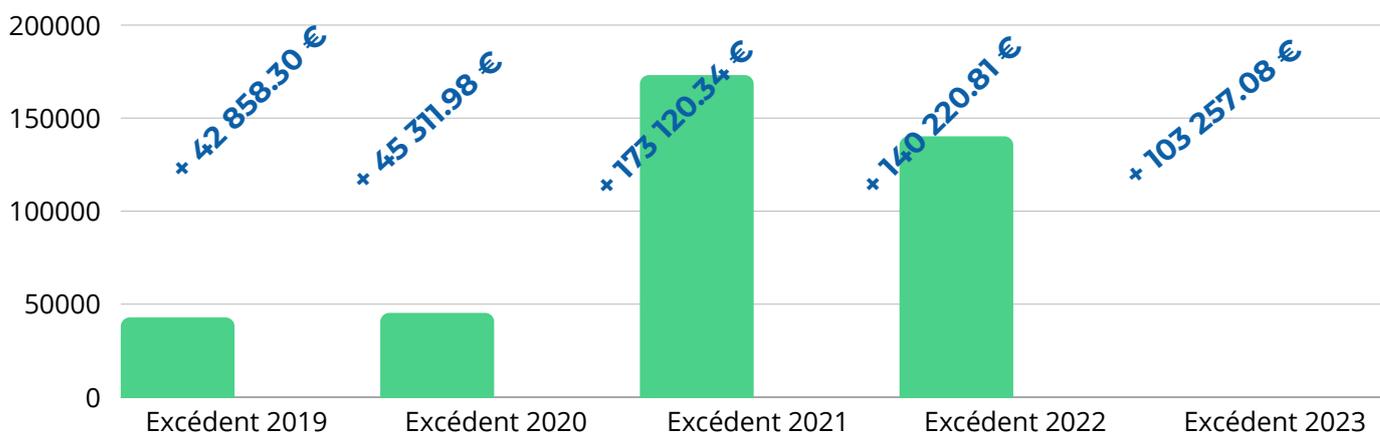
Nous rappelons que les opérations d'ordres pour un montant de 117 000.00 €, concerne la neutralisation des amortissements pour les travaux réalisés sur le décanteur de Tortequesne. Le SyMEA réalise une opération blanche en optant pour la neutralisation des amortissements.

SITUATION FINANCIERE 2023

RECETTES : 507 633.22 €

DEPENSES : 404 376.14 €

REPORT SECTION FONCTIONNEMENT:



REPORT SECTION D'INVESTISSEMENT:



Bilan financier clôture exercice 2023

Excédent de fonctionnement clôture exercice 2023 : + 465 036.59 €

Déficit d'investissement clôture exercice 2023 : - 21 778.90 €

Résultat global clôture exercice 2023 : + 443 257.69 €

L'excédent capitalisé de 443 257.69 € permettra de financer les études HMUC prévues sur les SAGE de la SENSÉE et de L'ESCAUT.

EFFECTIFS DE L'ANNÉE 2023

ANNÉE 2021	TITULAIRE	CDI	CDD
A	1		
B	0		3
C	2		
TOTAL	3		3

COMPOSITION DU PERSONNEL:

- une directrice et chef de projet SAGE ESCAUT : Audrey LIEVAL (Fonctionnaire titulaire)
- une secrétaire administrative et comptable: Jessica TACLET (Fonctionnaire titulaire)
- une animatrice SAGE Sensée : Séverine RAMETTE (CDD)
- une Chargée de Communication : Marie PARENT (CDD)
- un sigiste : Benjamin LUNVEN à partir du 1er Octobre 2023 (CDD)
- une adjointe technique en charge du ménage des locaux : Catherine GLINEUR

BILAN DE L'ACTIVITÉ DU SYMEA:

Pour rappel, l'activité du SyMEA est presque purement administrative et financière. En effet, la sensibilisation du territoire est régie par les Commissions Locales de l'Eau.

LES RÉUNIONS DU COMITÉ SYNDICAL

Le Comité syndical s'est réuni à 5 reprises en 2023 :

- le 2 Mars pour la présentation du Rapport d'Orientation Budgétaire
- le 3 Avril pour le vote du budget.
- le 9 Mai pour la décision modificative budgétaire numéro 1.
- le 7 Juillet pour le vote du Rapport d'activités 2022.
- le 12 Octobre passage M57 et adoption du RBF

Les délibérations prises en 2023 :

Numéro	Dates	Objet
2023-001	02/03/2023	Rapport d'Orientation budgétaire 2023
2023-002	02/03/2023	Financement 2023 par intercommunalités
2023-003	02/03/2023	Engagement, liquidation et mandatement des dépenses d'investissement jusqu'à l'adoption des budgets primitifs
2023-004	03/04/2023	Compte administratif 2022
2023-005	03/04/2023	Compte de Gestion 2022
2023-006	03/04/2023	Affectation du résultat 2022
2023-007	03/04/2023	Budget Primitif 2023
2023-008	03/04/2023	Annulation de la délibération numéro 2023-003
2023-009	09/05/2023	Compte Administratif 2022
2023-010	09/05/2023	Affectation du résultat 2022
2023-011	09/05/2023	Décision Modificative Budgétaire numéro 1
2023-012	07/07/2023	Rapport d'Activité 2022
2023-013	07/07/2023	Recours au service civique
2023-014	12/10/2023	Mise en place de la nomenclature M57 au 01/01/24
2023-015	12/10/2023	Adoption du règlement Budgétaire et Financier
2023-016	12/10/2023	Choix de l'entreprise pour étude du SAGE Escaut (définition des axes de ruissellement)

LE SAGE

QU'EST CE QU'UN SAGE?

La France, en conformité avec la Directive cadre européenne sur l'eau, a approuvé 12 plans de gestion «SDAGE» (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux) fixant pour 6 ans les orientations pour atteindre un «bon état des eaux».

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE), est le document de planification décliné à l'échelle d'une unité géographique cohérente qui fixe des orientations générales et dispose d'une portée juridique importante (opposabilité aux tiers, liens de compatibilité avec les documents d'urbanisme locaux).

LE SAGE EST CONSTITUÉ:



d'un Plan d'Aménagement
et de Gestion Durable
(PAGD),

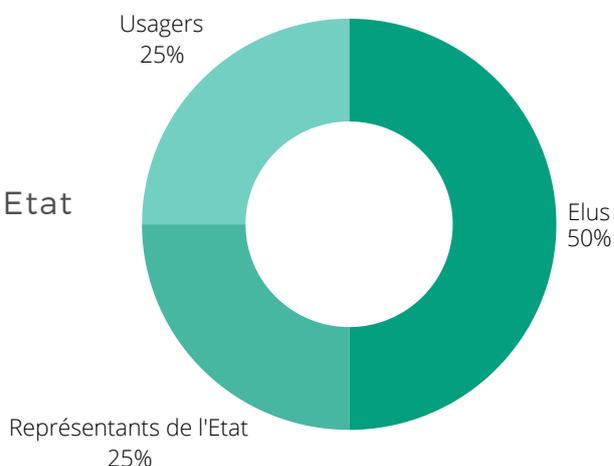


d'un règlement,

La Commission Locale de l'Eau (CLE) est une instance de pilotage du SAGE.

LA CLE:

- d'un collège d'élus
- d'un collège d'usagers
- d'un collège de représentants de l'Etat

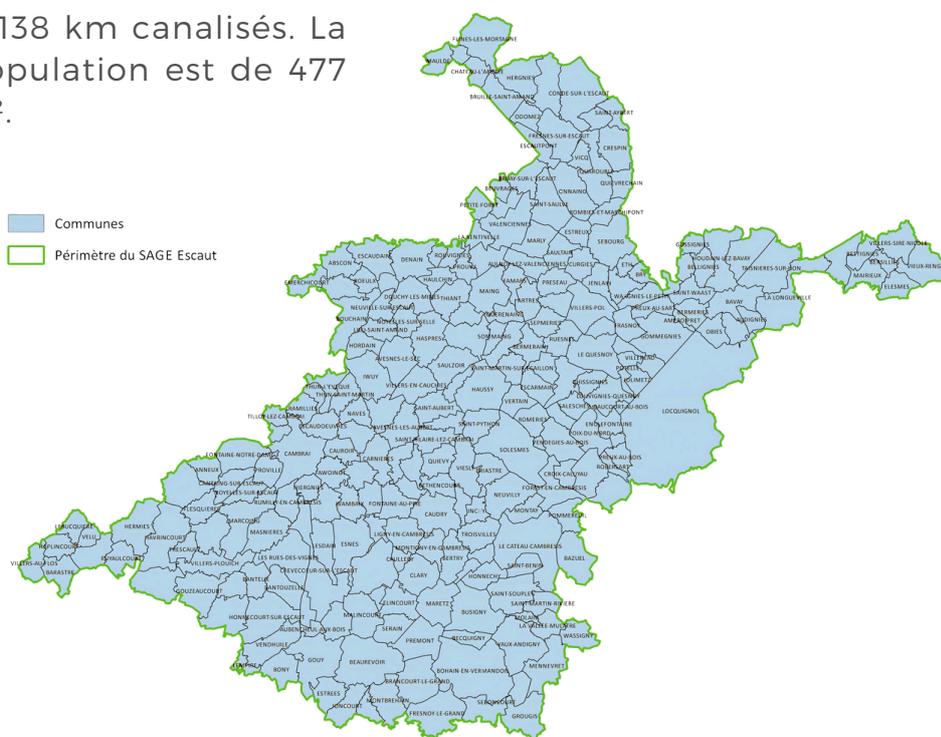


LE SAGE DE L'ESCAUT

LE BASSIN DE L'ESCAUT

L'Escaut est un fleuve transfrontalier qui prend sa source à Gouy, dans l'Aisne à une altitude de 97m, traverse la Belgique et se jette en Mer du Nord à Flessingue (Vlissingen en néerlandais) au Pays-Bas. Son bassin versant total est d'une superficie d'environ 21860 km² et abrite environ 10 000 000 habitants. Il couvre un linéaire de 350 km dont 138 km canalisés. La densité de population est de 477 habitants/km².

Ses principaux affluents sont la Sensée, la Scarpe, la Lys, la Haine, la Dendre et le Rupel. Le bassin versant de l'Escaut représente une grande partie du bassin Artois-Picardie. Par ailleurs, l'aspect transfrontalier du bassin versant de l'Escaut est un point important à prendre en compte au sein du SAGE.



Le territoire du SAGE de l'Escaut a été défini par arrêté préfectoral du 9 juin 2006. Il comprend la partie française du fleuve et le bassin en rive droite. Les principaux affluents de rive gauche, la Sensée et la Scarpe, font l'objet de SAGE indépendants.

La CLE a été installée le 26 Septembre 2011 et est présidée par Georges FLAMENGT.

Afin de préparer les travaux de la CLE, il a été constitué un bureau composé d'un Président, 5 Présidents de commissions thématiques et 5 autres co-animateurs de commissions; des représentants du collège des usagers et des représentants du collège des services de l'Etat.

LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

Elles sont au nombre de 5, correspondant aux 5 enjeux du SAGE:



Commission 1: Reconquérir les milieux aquatiques

- Président : Henri QUONIOU (AM59 – Saint Souplet)
- Co-animateur : Patrick LARIVIERE (Fédération de pêche 59) puis Benoît GALLET (CEN HdF)



Commission 2 : Maîtriser les ruissellements et lutter contre les inondations

- Président : Didier ESCARTIN (CCPS)
- Co-animateur : Pascal BRUNIAUX (AM 59 – Villers-Plouich)



Commission 3 : Améliorer la qualité des eaux

- Président : Michel VENIAT (CAPH)
- Co-animateur : Jean-Pierre MAZINGUE (CCPM)



Commission 4 : Gérer la ressource en eau souterraine

- Président : Paul RAOULT (SIDENSIAN)
- Co-animateur : Jean-Jacques MEURANT (Chambre d'Agriculture)



Commission 5 : Assurer la mise en place d'une gouvernance et une communication efficaces pour la mise en œuvre du SAGE

- Président : Anne GOZE (AM 59 – Aulnoy-lez-Valenciennes)
- Co-animateur : Philippe LOYEZ (AM 59 – Noyelles-sur-Escaut)

QUELQUES ACTIONS DU SAGE DE L'ESCAUT EN 2023

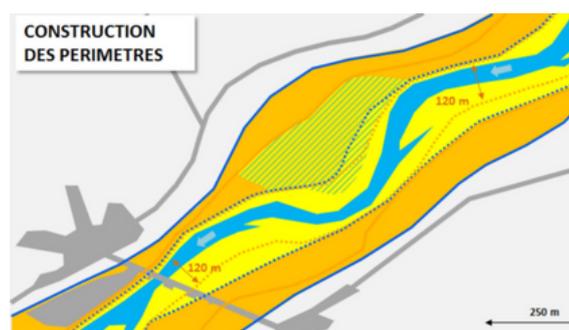
Les Réunions de la CLE et des commissions:

En 2023, la CLE s'est réunie :

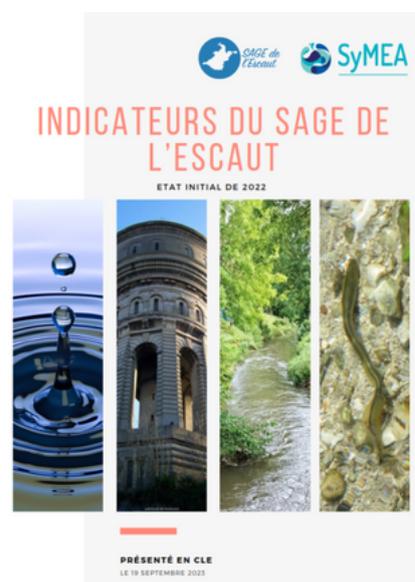
- le 28 février (CLE élargie) pour une présentation des enjeux du SDAGE et du SAGE dans le cadre d'une tournée des SAGE de l'Agence de l'Eau. Cette CLE a été filmée et est disponible sur le site internet du SAGE.



- la commission 1 s'est réunie le 19 juin pour définir les bassins à enjeux pour la définition des espaces de bon fonctionnement (qui ont ensuite été votés en CLE)



- le 19 septembre (absence de quorum) puis le 16 octobre pour l'élection d'un co-animateur de la Commission 1 (milieux naturels), l'approbation des règles de fonctionnement du SAGE, la présentation des indicateurs et la définition des cours d'eau à enjeux pour la définition de l'Espace de bon fonctionnement.



TeIESCAUTpe

En 2023, deux TeIESCAUTpe ont été édités, en juin et en décembre, ils sont disponibles sur le site internet du SAGE.



Projet "Faisons barrage aux OFNI"

La cellule d'animation a répondu à un appel à projets de la Fondation du Crédit Agricole et le projet "Faisons barrage aux OFNI" a été retenu. Il consiste en la mise en place d'un barrage flottant sur les cours d'eau permettant de retenir les déchets (OFNI = Objet Flottant Non Identifié). Une communication sur les déchets est également installée. Ce barrage est retiré après 2 à 3 semaines avec une animation sur les cours d'eau.



Le projet a été lancé en 2023 avec une pose à Saint Python et Le Quesnoy. Il est disponible auprès de la cellule d'animation.

Trans''eau

Le 23 mai, une nouvelle journée Trans''eau en partenariat avec le contrat de Rivière Escaut Lys a été organisée à Tournai sur le thème de la biodiversité de l'Escaut. Environ 70 personnes se sont déplacées à cette rencontre. Toutes les présentations de la journée sont disponibles sur le site internet dédié : <http://www.transfeau-escaut.com/>



Projection du film "Paysans du Ciel à la Terre"

La cellule d'animation a participé à l'organisation de la projection du film documentaire « Paysans du Ciel à la Terre » mise en place par le PNR Avesnois au Quesnoy le 15 mars.

Elle a ensuite organisée une projection du film le 5 décembre à Cambrai.



LE SAGE DE LA SENSÉE

LE BASSIN DE LA SENSÉE

Situé sur le bassin hydrographique Artois-Picardie, le bassin versant de la Sensée d'une superficie de 857 km² et comptant environ 107 000 habitants, est placé à cheval sur deux départements : celui du Nord (25.8 % du bassin versant) et celui du Pas-de-Calais (74.2 %). Il s'inscrit dans un quadrilatère formé par les agglomérations d'Arras, Douai, Cambrai et Bapaume (seule cette dernière est inscrite dans le périmètre du SAGE).

Le territoire est un bassin rural avec une population répartie de manière hétérogène avec une partie plus peuplée au niveau de la vallée humide.

Le bassin versant compte 134 communes dont 97 dans le Pas-de-Calais et 37 dans le Nord. Ces communes sont regroupées en 4 communautés de communes, 3 communautés d'agglomération et une communauté urbaine.

Le bassin versant de la Sensée est constitué dans sa partie sud d'un plateau crayeux (altitude variant de 135 à 35 m) incliné vers le nord suivant une pente très faible, sillonné par des vallées, aujourd'hui sèches, qui présentent des pentes de versant pouvant atteindre 6%. Ces vallées sont en général dépourvues de couverture végétale.

Les butes boisées et les crêtes culminent souvent à 80 m et aboutissent directement dans les vallées en moyenne 20 à 30 m plus bas, et cela sans zone de transition.

Dans la partie septentrionale du plateau, les vallées s'élargissent et les apports d'eau de source (nappe de la craie) donnent naissance à la zone la plus humide et verdoyante, celle des étangs et des marais de la Sensée.

Le paysage découvert des plateaux agricoles contraste avec cette bande verte marécageuse de la vallée, qui constitue le patrimoine naturel fort du bassin.



LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

Elles sont au nombre de 4, correspondant aux 4 enjeux du SAGE:



Commission 1 : Protection et gestion de la ressource en eau

- **Président: Monsieur Alain DUPONT, Maire de Brunémont**
- **85 membres**



Commission 2: cours d'eau et milieux aquatiques

- **Président : Monsieur Philippe DUBUS, Maire de HAUCOURT**
- **75 membres**



Commission 3 : Maîtrise et limitation des risques liés à l'eau

- **Président: place vacante**
- **125 membres**



Commission4: Information et communication

- **Président: Monsieur André LEPRETRE, Maire de Wavrechain-sous-Faulx**
- **40 membres**

LES ACTIONS DU SAGE DE LA SENSÉE EN 2023

En 2023, la Commission Locale de l'Eau s'est réunie à trois reprises, dont deux de manière élargie. Il s'est également tenues deux réunions de commissions thématiques.

Dans les objectifs 2023 demandés par l'Agence de l'eau pour la mise en compatibilité avec le SDAGE 2022-2027, il est demandé au SAGE de la Sensée de définir les zones à enjeux environnemental. (compatibilité avec la disposition A-1.2 du SDAGE : Améliorer l'assainissement non collectif). Cette thématique a été menée à plusieurs reprises avec des méthodes différentes dans les années précédentes. La dernière méthode étant celle du buffer de 100 m de part et d'autres du cours d'eau. Elle avait été menée en 2020 pour être validée en CLE. Suite au changement d'animateur du SAGE et de la validité de la CLE, la thématique a été retravaillée cette année. Une réunion a eu lieu le mardi 21 mars 2023 en visioconférence avec les EPCI concernés et les services de l'État. Suite à celle-ci, les EPCI mènent le travail sur la définition des installations situées dans le buffer des 100 mètres du cours d'eau comme défini en 2020. Ces zones concernent les têtes de bassin versant et excluent les habitats légers de loisirs (HLL).

Étude Débit Minimum Biologique:

Le cahier des charges a été présenté en commission thématique n°1 du 9 décembre 2022. Une remarque a été émise par VNF sur la durée de l'étude, ce qui a relancé un comité technique le 17 janvier 2023. Le cahier des charges a été modifié en fonction des remarques et envoyé en consultation le 20 février 2023.

Aucune proposition financière n'a été émise due à un plan de charge important des bureaux d'étude ou du fait de la distance.

De ce fait, cette étude sera intégrée dans le cahier des charges de l'étude HMUC (Hydrologie, Milieux, Usages et Climat). Cette étude est nécessaire pour connaître le débit minimum à maintenir pour le bon état du cours d'eau.

Étude HMUC – Hydrologie, Milieux, Usages et Climat :

Pour mener cette étude, le cahier des charges est réalisé en interne pour ne pas augmenter le coût conséquent de cette étude estimée à 200 000€.

La CLE, lors de la réunion du 13 avril 2023, a décidé de mener cette étude à défaut de pouvoir lancer l'étude Débit Minimum Biologique, tout en ayant le frein financier toujours présent.

Fin juin, lors de la CLE 'Tournée des SAGE', l'Agence de l'eau explique augmenter la subvention de l'étude de 50 % à 70 % ce qui permet au SyMEA d'assumer le reste à charge. La rédaction du cahier des charges peut débuter.

En établissant le cahier des charges, une nouvelle problématique est rencontrée : la faisabilité technique de l'étude sur l'aval du territoire. Pour définir les volumes prélevables, il est nécessaire de connaître les débits. Or, sur la Sensée Aval, la station de Bouchain possède une chronique de données « qualité » mais pas en termes de débits. Ainsi, la méthode actuelle ne peut s'appliquer, d'autant plus qu'il est préférable d'avoir une chronique à long terme.

Une réunion s'est tenue avec les services de l'État le 9 octobre pour évoquer cette problématique.

En parallèle, l'Agence de l'eau mène une étude Volumes prélevables sur l'ensemble du bassin Artois-Picardie. Il est demandé au SAGE d'approfondir cette étude. Le SAGE de la Sensée faisant partie des territoires prioritaires, les résultats devaient nous être présentés fin septembre et qui ne nous sont pas parvenus en 2023. Les informations fournies par l'Agence via cette étude pourraient nous éclairer sur la méthode la plus adéquate à entreprendre sur ce territoire.

La recherche d'une méthodologie adaptée sur cette partie de territoire est en cours et ceci a été évoqué lors d'une réunion SAGE organisée par l'Agence de l'eau le 30 novembre.

LES ACTIONS DU SAGE DE LA SENSÉE EN 2023

Animations

Nettoyage déchets

Dans le cadre de l'opération « Hauts-de-France Propre », le SAGE de la Sensée a participé au ramassage sur la commune d'Henin-sur-Cojeul le 18 mars 2023.



Animations « Au fil de l'eau »

Pour sensibiliser sur les mesures inscrites dans le PAGD du SAGE de la Sensée et sur la préservation de la ressource en eau, il a été mis en place des après-midi « Au fil de l'eau ».

L'objectif étant de rencontrer les acteurs du territoire pour les sensibiliser sur le sujet.

Trois sessions ont été menées :

- Brunémont - Jeudi 23 mars 2023
- Etaing - Mercredi 19 avril 2023
- Hem-Lenglet - Mercredi 24 mai 2023



Projection de film

Le SyMEA a proposé aux CLE et acteurs des SAGE de la Sensée et de l'Escaut, la projection du film 'Paysans du ciel à la terre' le mardi 5 décembre au cinéma Le Palace de Cambrai.

Cette animation a été proposée dans le cadre de l'enjeu érosion rencontré sur les deux SAGE.

Au programme, diffusion du film en première partie et temps d'échange dans un second temps.



Le SAGE de la Sensée a changé de logo.

Un concours de dessin a été mis en place du 12 janvier au 31 mars. A la mi-mars, ayant eu peu de retours, des logos ont été créés par le SyMEA et soumis au vote sur la page Facebook du 17 au 31 mars.

Le logo a été validé en CLE du 13 avril.





SyMEA

*30 avenue de Saint-Amand
59300 Valenciennes
<https://syme.net/>*